

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# SÜDWEST VarioSil

Réf.	130000000176/
N° rév.	2.0
Date de révision	01.09.2023
Date d'impression	12.06.2024

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial SÜDWEST VarioSil

Identifiant Unique De Formulation (UFI)	2EK3-90KS-E006-P447
---	---------------------

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit de peinture

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SÜDWEST Lacke + Farben GmbH & Co.KG  
Iggelheimer Str. 13  
D - 67459 Böhl-Iggelheim  
Téléphone: +49 6324/709-0  
Téléfax: +49 6324/709-175  
[www.suedwest.de](http://www.suedwest.de)

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Belgen	<a href="mailto:sdb@suedwest.de">sdb@suedwest.de</a>
---	--

<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b> Belgen	Téléphone: +44 (0)1235 239 670 Centre Antipoisons: 070 245 245
--	---

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
--------------------------------------	--

# SÜDWEST VarioSil

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P280 Porter des gants de protection.  
**Intervention:**  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:  
consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver  
avant réutilisation.  
**Élimination:**  
P501 Rapporter le contenu/le contenant à une entreprise  
d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte  
communal.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

### Étiquetage supplémentaire

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

### Ordonnance sur les produits biocides (528/2012):

Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle , Terbutryne, isoproturon (ISO). En tant qu'agents pour la protection de revêtement suivant la directive sur les produits biocides (528/2012), article 58(3)

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one , 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1). En tant qu'agents pour la protection lors du stockage suivant la directive sur les produits biocides (528/2012), article 58(3)

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**SÜDWEST VarioSil**

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
dioxyde de titane	13463-67-7 236-675-5 01-2119489379-17-XXXX	Carc. 2; H351, Note V, Note W, Note 10	≥ 1 - < 10
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1  Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1 ≥ 0,05 %	≥ 0,0025 - < 0,025
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	2682-20-4 220-239-6	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité	≥ 0,0025 - < 0,025

**SÜDWEST VarioSil**

		chronique pour le milieu aquatique): 1	
		Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A ≥ 0,0015 %	
Terbutryne	886-50-0 212-950-5	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100	≥ 0,0002 - < 0,0025
masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1)	55965-84-9 613-167-00-5	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 EUH071  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2 0,06 - < 0,6 % Eye Irrit. 2 0,06 - < 0,6 % Skin Sens. 1A ≥ 0,0015 % Eye Dam. 1 ≥ 0,6 %	≥ 0,0002 - < 0,0015

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

# SÜDWEST VarioSil

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Inhalation	Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Contact avec la peau	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Garder tranquille.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche Eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Conseils supplémentaires Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SÜDWEST VarioSil****RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Mesures d'hygiène	Observer les réglementations de la protection du travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans le conteneur d'origine. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Précautions pour le stockage en commun	Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.
---	--

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

**SÜDWEST VarioSil****Limite(s) d'exposition**

Composants		No.-CAS
Base	Type:	Paramètres de contrôle

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration. Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

|| Veiller à une ventilation adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

|| a) Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection pour se protéger des projections de liquide.  
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

b) Protection de la peau  
Protection des mains

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau  
Avant de commencer à travailler, appliquer une préparation pour soins de la peau, résistante à l'eau, sur les parties exposées de la peau.  
Porter des gants de protection en cas de contact avec la peau pendant l'application.

Délai de rupture: 480 min

Épaisseur minimale: 0,11 mm

Gants en caoutchouc nitrile, par exemple: KCL 740 Dermatril® (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, www.kcl.de) ou de gants équivalents.

Il est recommandé de porter des sous-gants en coton sous les gants de protection !

Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact.

Protection du corps

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Vêtements de protection à manches longues  
Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

|| c) Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

L'utilisateur doit porter un masque équipé d'un filtre à particules

**SÜDWEST VarioSil**

P2 lors de l'application par projection.  
Protection respiratoire conforme à EN 143.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

## Conseils généraux

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Visqueux
Couleur	blanc
Odeur	Faible, caractéristique
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	env. 7,5 - 8,5 (20 °C) Concentration: 100 %
Point de fusion/point de congélation	< 0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles
Point d'éclair	> 100 °C
Taux d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	Pas de données disponibles
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité	env. 1,35 - 1,65 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-inflammation	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité	
Viscosité, dynamique	env. 2.200 - 4.100 mPa.s (20 °C)

# SÜDWEST VarioSil

Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non applicable

## 9.2 Autres informations

Temps d'écoulement	Pas de données disponibles
--------------------	----------------------------

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Ces informations ne sont pas disponibles.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Acides forts et bases fortes  
Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

|| Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 532 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

**SÜDWEST VarioSil**

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): 0,4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

**2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:**

Toxicité aiguë par voie orale Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.  
Toxique par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée Toxique par contact cutané.

**Terbutryne:**

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 1.000 - 1.470 mg/kg

**masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):**

Toxicité aiguë par voie orale Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.  
Mortel par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée Mortel par contact cutané.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Provoque une irritation cutanée.

**2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Provoque de graves lésions des yeux.

**2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:**

Provoque de graves lésions des yeux.

**masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):**

Provoque de graves lésions des yeux.

# SÜDWEST VarioSil

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Produit:

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

### Composants:

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):**

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

### Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

#### **dioxyde de titane:**

Susceptible de provoquer le cancer.

## Toxicité pour la reproduction

### Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité par aspiration

### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Information supplémentaire

### Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008.

# SÜDWEST VarioSil

(détails : voir chapitres 2 et 3).

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Évaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons Pas de données disponibles

#### Composants:

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 (Daphnia (Daphnie)): 3,27 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,04 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) NOEC: 0,21 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Méthode: OCDE ligne directrice 215

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia (Daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**SÜDWEST VarioSil**

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	1
<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:</b> Toxicité pour les poissons	CL50 (Poisson): 4,77 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,934 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 0,05 mg/l Durée d'exposition: 120 h Type de Test: Essai en statique  CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 0,138 mg/l Durée d'exposition: 120 h Type de Test: Essai en statique
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	10
Toxicité pour les microorganismes	CE50 (boue activée): 41 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC: 2,38 mg/l Durée d'exposition: 98 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	NOEC: 0,044 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	1
<b>Terbutryne:</b> Toxicité pour les poissons	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,3 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 2,66 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,00065 mg/l Durée d'exposition: 72 h  CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,0036 mg/l

**SÜDWEST VarioSil**

	Durée d'exposition: 72 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	100
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC: 0,84 mg/l Durée d'exposition: 35 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	NOEC: 1,3 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	100
<b>masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1):</b>	
Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,19 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,12 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,0052 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,00049 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	100
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC: 0,098 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	NOEC: 0,004 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	100
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Produit:</b>	
Biodégradabilité	Pas de données disponibles
<b>Composants:</b>	
<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:</b>	
Biodégradabilité	non dégradabile rapidement
<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:</b>	
Biodégradabilité	Facilement biodégradable.

**SÜDWEST VarioSil****Terbutryne:**

Biodégradabilité non dégradable rapidement

**masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):**

Biodégradabilité non dégradable rapidement

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation Pas de données disponibles

**Composants:****1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 0,7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117**2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:**

Bioaccumulation Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16

**Terbutryne:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 3,65 - 3,74

**12.4 Mobilité dans le sol****Produit:**

Mobilité Pas de données disponibles

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Évaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes****Produit:**Information écologique supplémentaire Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation

**SÜDWEST VarioSil**

Emballages contaminés	exacte des déchets produits. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées. Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Code d'élimination des déchets	Recyclage des emballages vides. 08 01 11 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses (* ) déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/EG

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Remarques Non applicable

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

COV (composés organiques volatils)  
Directive 2010/75/UE 0,01 %

COV (composés organiques volatils)  
Directive 2004/42/CE 0,7 %  
11,0 g/l

**SÜDWEST VarioSil**

Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) :40 g/lCe produit  
contient au maximum40 g/lCOV.

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Non applicable

Autres réglementations Observer les réglementations de la protection du travail.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

**Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.**

**Texte complet pour phrase H**

H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H310 : Mortel par contact cutané.  
H311 : Toxique par contact cutané.  
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H330 : Mortel par inhalation.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Carc. : Cancérogénicité  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

# SÜDWEST VarioSil

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Autres informations

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.

Service émetteur  
BE / FR

sdb@suedwest.de

# SÜDWEST VarioSil